Bulletin municipal

Bonnat

n° 23 - Juillet 2019

Sommaire

Mairie p. 3
Actualités de la commune p. 5
Les écoles p. 10
La Communauté de Communes p.11
Les Associations p. 12
Infos pratiques p. 21

Mot du Maire

Chers Bonnachons, chères Bonnachonnes,

Les résultats du dernier recensement montrent une stabilité de notre population. En effet Bonnat compte 1330 habitants, soit un de plus que lors du précédent recensement.

Ce maintien cache néanmoins quelques informations inquiétantes, car le vieillissement de la population est bien réel et ses conséquences se ressentent par exemple sur la population scolaire. Nous devons accueillir de nouveaux jeunes habitants si nous voulons que notre chef-lieu demeure attractif, mais comment les faire venir ?

Que cherche un candidat à l'installation ?

1. Du travail

Les entreprises et les artisans de notre territoire, acteurs principaux du monde économique proposent des emplois.

Le tiers-lieu « le chai » agit aussi dans ce secteur en mettant des locaux à disposition des nouveaux entrepreneurs et des télétravailleurs.

Le conseil municipal de BONNAT a délibéré favorablement pour faire de notre commune « un territoire zéro chômeur de longue durée ». Ce dispositif propose de trouver un emploi durable aux demandeurs d'emploi bonnachons afin de les remettre sur la voie du travail.

2. Des commerces de proximité et des services

Bonnat propose tout l'éventail des commerces. N'hésitez pas à leur rendre visite, car la qualité des produits sera au rendez-vous. Les services administratifs sont aussi présents à Bonnat. Coralie à la M.S.A.P. est à votre écoute et elle saura vous aider pour toutes vos démarches. Chloé, Karine, Béatrice et Christine vous accueillent à la mairie et sauront mettre leurs compétences à votre service. Christian, Laurent, Olivier, Sébastien et Jonathan, nos agents techniques font un travail remarquable au quotidien afin d'entretenir notre commune et pour fournir la logistique à nos associations. Nathalie, à la médiathèque « mille pages » saura vous passionner.

La téléphonie mobile n'est pas oubliée et Orange* doit installer prochainement plusieurs émetteurs dans notre secteur (un au centre de secours et un au Chêne) permettant à Bonnat de bénéficier de la 4G.

Le très haut débit sera au rendez-vous de 2020 et grâce au financement apporté par notre communauté de communes et par nos partenaires. Ainsi la fibre optique sera déployée sur l'ensemble de notre commune fin 2019 et début 2020.

3. Des activités de loisir

Vous pourrez découvrir dans ce bulletin la richesse de la vie associative de notre commune. Les nombreuses manifestations organisées cet été sauront vous séduire et vous enchanter. Merci aux bénévoles pour leur investissement qui donne une image dynamique de notre commune.

4. Un environnement préservé

Notre nature est fantastique et merveilleuse. Nos chemins entretenus, traversant champs et forêts, notre patrimoine préservé, tout concourt à la découverte et à l'exploration.

Forts de ces atouts, c'est à chacun de nous de devenir ambassadeur de notre commune en expliquant simplement combien il est agréable de vivre à BONNAT !

Chaleureusement votre,
Philippe CHAVANT
Maire de BONNAT

Horaires d'ouverture Mairie et MSAP :
du lundi au jeudi 8h00 / 12h00 & 13h45 / 17h00
le vendredi 8h00 / 12h00 & 14h00 / 16h00
Adresse : 2 Place de la Fontaine - 23220 BONNAT

Mairie

Tél. : 05 55 62 10 38 - E-Mail : mairie.bonnat@orange.fr
Le maire et les élus reçoivent sur rendez–vous.
Merci de contacter le secrétariat au préalable.

VOTRE MAIRIE NUMÉRIQUE :
- SITE INTERNET de la mairie :
http://www.mairiedebonnat.portesdelacreusenmarche.fr

- APPLICATION MOBILE BONNAT : Disponible sur Play store & Apple store

- **PAGE FACEBOOK** de la mairie : Mairie de Bonnat

- DEMANDES DE TÉLÉPROCÉDURES :
à réaliser depuis www.service-public.fr
- Les demandes d'actes d'état civil
- Changement de coordonnées
- Inscription sur liste électorale
- Déclaration d'ouverture de chantier

- LES AUTRES SERVICES PROPOSÉS :
- Carte d'identité
- Passeport
- Changement de prénoms
- Conclusion de pacs *(pour modification et dissolution voir les conditions en Mairie)*

Maison de services au public (MSAP)

Tél. : 05 55 62 85 04 - E-Mail : msap.bonnat@orange.fr

La Maison de services au public est ouverte depuis janvier 2017 et sa fréquentation n'a fait qu'augmenter au fil des mois et des années.

Voici un retour sur les statistiques de fréquentation :

	Nombre de demandes	Nombre moyen de visites par jour
2017	391	1,8 pers/jour
2018	757	3,5 pers/jour
2019*	365	5,6 pers/jour

*Les statistiques de 2019 sont arrêtés en date du 31 mai 2019.

La MSAP est équipée d'un système de visio-conférence, qui permet aux administrés de rencontrer un conseiller de l'organisme partenaire désiré par le biais d'un ordinateur et d'une web cam, au sein de la Mairie sans avoir même à se déplacer jusqu'à l'établissement concerné.

Ce système est installé dans un sas insonorisé, garantissant la confidentialité de vos échanges lors des rendez-vous avec les organismes partenaires.

Pour l'instant, trois organismes partenaires utilisent le visio-accueil :

- MSA sans rendez-vous : mardi / jeudi / vendredi de 9h à 12h.

- CAF sur rendez-vous : lundi / mardi / jeudi de 9h à 12h.

- CARSAT sur rendez-vous, selon vos disponibilités.

Pour prendre rendez-vous, adressez-vous à la MSAP.

Vous rencontrez des soucis avec un courrier, un document, une démarche ou tout simplement vous avez envie de connaître l'établissement ? La MSAP peut sûrement vous aider, alors n'hésitez pas à appeler ou venir nous rencontrer.

SIAEP

Les bureaux du SIAEP Vallée de la Creuse sont installés au 1er étage de la Mairie de Bonnat.
Jours et horaires d'ouverture :
- lundi et mercredi de 13h à 17h
- jeudi de 8h à 12h

Tél. : 05.55.80.01.70.

Inscription sur les listes électorales

Depuis le 1er janvier 2019, la réforme des listes électorales est entrée en vigueur :

- Un Répertoire Électorale Unique (R.E.U) a été créé ;
- Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles toute l'année en Mairie et en ligne (sauf année d'élection – date butoir de fixée) ;
- L'identifiant National d'Électeur (INE) permet aux électeurs de consulter leur situation sur internet : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

RAPPEL : Pièces à fournir pour s'inscrire sur les listes électorales en ligne ou en mairie :

- Cerfa n°12669*02 (citoyens français) ou cerfa n°12670*02 et/ou n°12671*02 (citoyens européens)
- Une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois

Reconnaissance d'un enfant

Depuis le 1er mars 2019, pour toute reconnaissance d'un enfant, vous devez obligatoirement vous munir des pièces suivantes :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Recensement militaire

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE.GOUV

Médiathèque Mille Pages

Des contes… tous les jours, tout le temps et de 0 à 100 ans !

Ces derniers mois, des p'tits loups de l'école maternelle et des grands-mères (et grands-pères !) de la maison de retraite sont venus à la médiathèque. Nous avons joué le rôle du petit chaperon rouge tenant dans notre panier, non pas un petit pot de miel, mais des histoires, encore des histoires, toujours des histoires.

Pour les enfants, dans notre panier, les albums sélectionnés pour le prix des Incos. Ce prix leur permet, chaque année, de découvrir des auteurs et illustrateurs d'albums jeunesse et de voter pour leur préféré. Les maîtresses ont travaillé avec eux sur les mots des histoires et fait réaliser plusieurs travaux artistiques en s'inspirant des personnages. Nous sommes venues ensuite leur lire ces albums en les animant et avons échangé avec les enfants. Tout ce travail réalisé en commun permet aux enfants d'apprendre à différencier les histoires dont ils comprennent le sens et découvrir de nouveaux univers graphiques et artistiques.

Ensuite est venu le moment, très sérieux, du vote. Comme des grands, avec les pièces d'identité et bulletins préparés par leurs maîtresses, les enfants sont venus voter à la mairie. Passage obligatoire dans l'isoloir (un peu grand pour eux, il a fallu mettre un petit banc). Ils sont allés ensuite rejoindre Danièle et Brigitte qui les ont aidés à mettre leur bulletin dans l'urne et signer sur la feuille d'émargement. Une vraie leçon de citoyenneté !

Pour les grands-mères et grands-pères de la maison de retraite, dans notre panier, un livre magique. C'est Christine qui leur a fait cette surprise en leur faisant découvrir ce livre d'artiste. Sa particularité est qu'il est assemblé avec, d'un côté le conte original de Bernard Blot « histoire de l'oiseau qui avait perdu sa chanson » et, de l'autre le texte plus court de Martine Peucker-Braun accompagné de ses aquarelles. Le conte parle d'un oiseau qui perd sa chanson et de sa quête pour la retrouver. Les résidents ont déplié le livre accordéon tout en entendant la musique du texte lu par Christine. Un enchantement !

Puis, comme nous l'avons fait avec les P'tits loups, un moment d'échange sur le thème « des oiseaux ». Discussion sur les différentes espèces d'oiseaux, leurs comportements (celui du coucou en particulier) et les anciens ont constaté eux aussi leur diminution dans nos campagnes.

Enfin, pour clore le chapitre des contes à la médiathèque, Coquelicontes !

Nous avons eu le plaisir d'entendre une conférence contée sur le jardin plutôt originale, surprenante. Les spectateurs, venus nombreux, ont participé en répondant aux questions du conteur Jérôme Douplat. Nous nous souviendrons tous de sa performance de commentateur/speaker de la course des légumes dans le potager…

Des contes, des contes, mais pas que !

Cet été des animations pour les enfants, et pour le futur, le prix « la voix des lecteurs » est reconduit. Nous sommes déjà neuf à participer cette année et nous serions heureux d'accueillir d'autres lecteurs. Il suffit simplement de lire les cinq livres de la sélection et de participer au vote fin octobre. Ces livres sont très accessibles, vous pouvez nous rejoindre même si vous n'êtes pas inscrits à la médiathèque.

Pour toutes les informations sur la vie et le fonctionnement de la médiathèque, rendez-vous sur notre page Facebook **médiathèque mille pages** ou sur tous les supports d'information mis à disposition sur la commune.

Pour réserver en ligne dans notre catalogue http://bonnat-pom.c3rb.org/

Horaires :
Mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi et samedi : de 9h à 12h
Tél : 05.55.81.09.66 —@ : bibliotheque.bonnat@orange.fr

Budget de la commune

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Section de fonctionnement

	RÉALISÉES 2018	VOTÉES 2019
DÉPENSES	56 597,01 €	129 339,51 €
RECETTES (dont excédent antérieur)	123 331,68 €	129 339,51 €
RÉSULTATS 2018	66 734,67 €	

Section d' investissement

	RÉALISÉES 2018	VOTÉES 2019
DÉPENSES	14 169,44 €	87 534,84 €
RECETTES (dont excédent antérieur)	48 815,64 €	87 534,84 €
RÉSULTATS 2018	34 646,20 €	

Les tarifs relevant de l'assainissement collectif pour 2019 s'élèvent à : Abonnement 35 € - Redevance : 1.60 € par m³ d'eau consommée.

BUDGET PRINCIPAL :

La réalisation budgétaire pour 2018 s'élève à :

	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT
DÉPENSES (dont résultat antérieur)	1 287 893,21 €	1 524 085,02 €
RECETTES (dont résultat antérieur)	1 574 685,14 €	1 331 766,08 €
RÉSULTATS	286 791,93 €	- 192 318,94 €

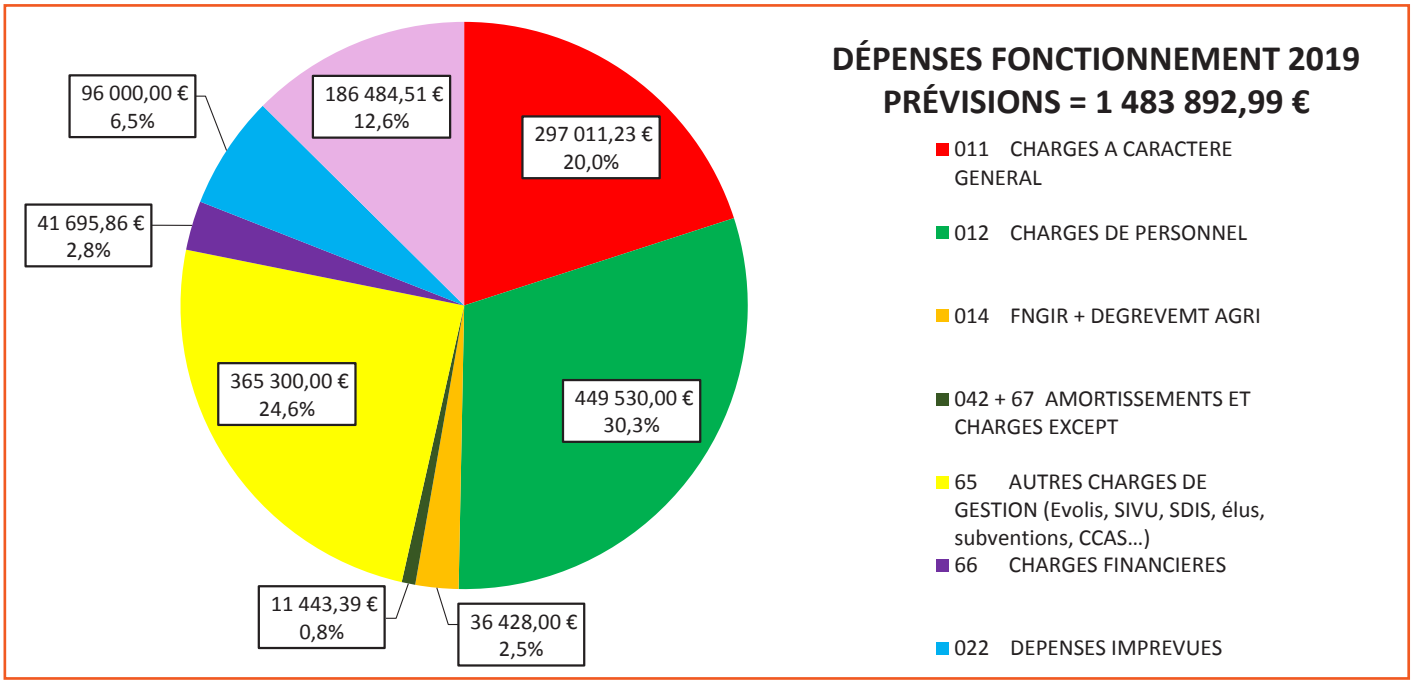

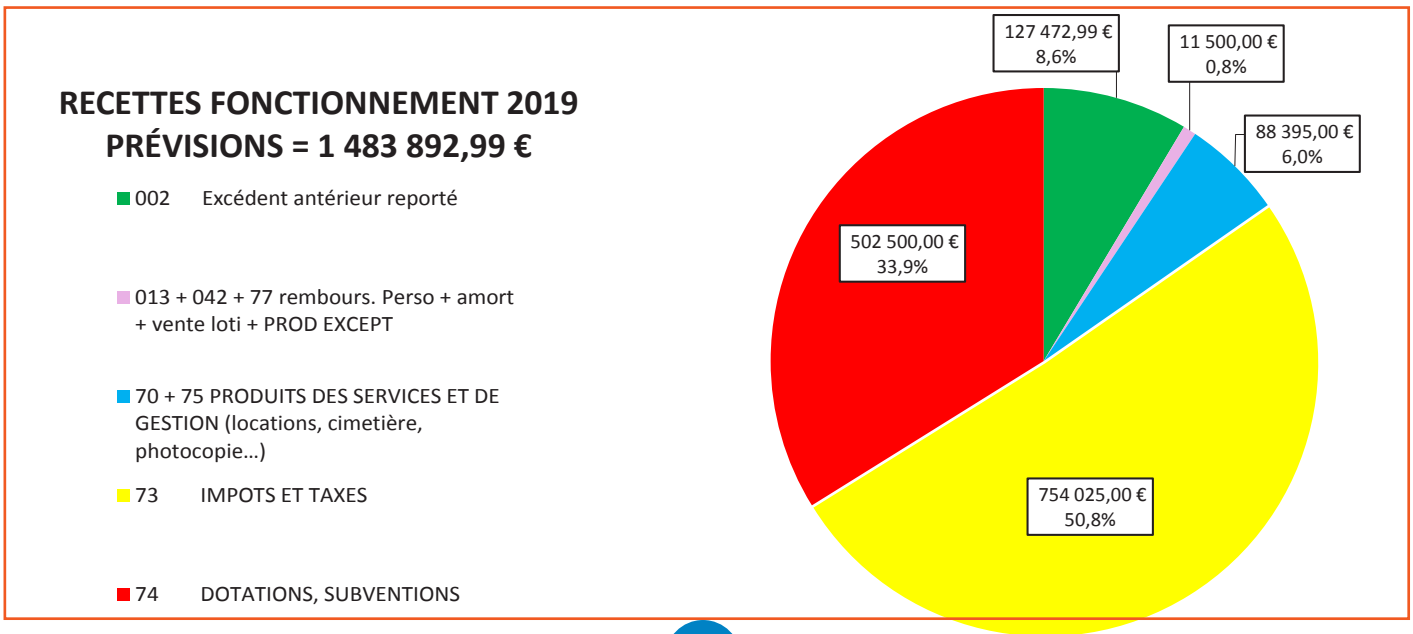

DÉPENSES INVESTISSEMENT 2019
PRÉVISIONS = 668 246,84 €

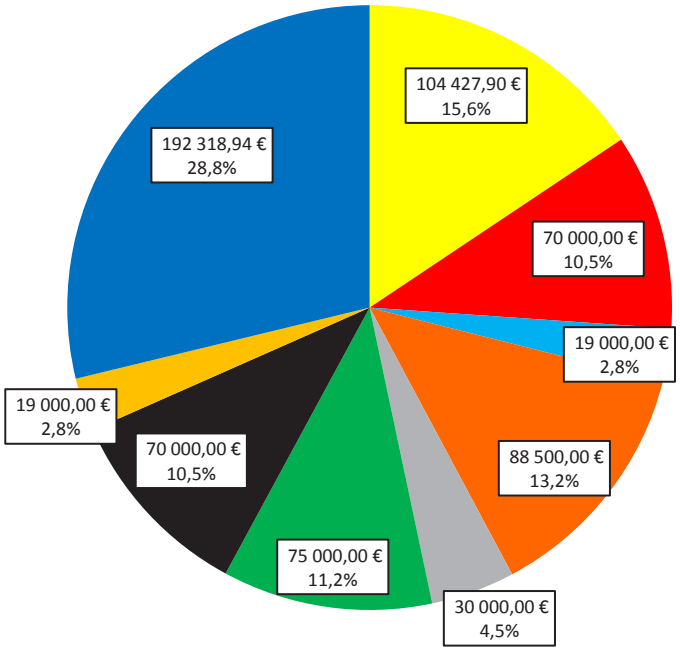

- 16 EMPRUNTS ET DETTES
- 111 DEFENSE INCENDIE
- 97065 ACHAT DE MATERIEL
- 97069 BATIMENTS COMMUNAUX (dont Mairie, MSAP, Ecole et Gendarmerie)
- 97098 AMENAGEMENT DU BOURG
- 121 POLE SANTE
- 20021 CIMETIERE
- 21 BORNE IRVE
- 001 Déficit antérieur reporté

RECETTES INVESTISSEMENT 2019
PRÉVISIONS = 668 246,84 €

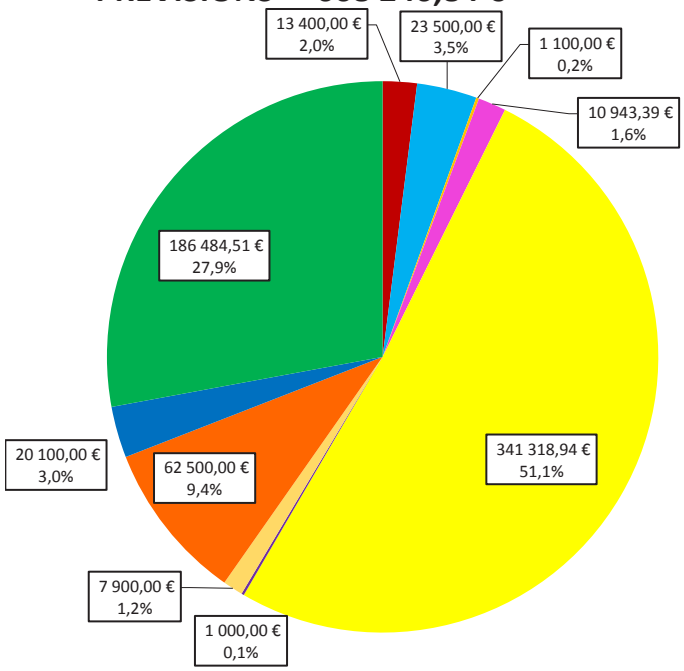

- 97069 BATIMENTS COMMUNAUX (dont Mairie, MSAP, Ecole et Gendarmerie)
- 111 DEFENSE INCENDIE
- 97098 AMENAGEMENT DU BOURG
- 040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (Amortissement)
- 10 DOTATIONS, FONDS DIVERS
- 16 EMPRUNTS ET DETTES
- 13 BORNE IRVE
- 121 POLE SANTE
- 20021 CIMETIERE
- 021 VIREMENT DE SECT° FONCTION (équilibre sect° investiss)

FISCALITÉ LOCALE :

Les taux de fiscalité communale restent inchangés :

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux 2018 des taxes directes locales pour l'année 2019.

Par conséquent, les taux sont fixés comme suit :

- taxe d'habitation 18,01 %
- taxe foncière (bâties) 12,89 %
- taxe foncière (non bâties) 49,69 %

Inauguration des vestiaires et journée foot féminin

Samedi 23 juin nous avons inauguré les nouveaux vestiaires du stade municipal.

Le district de football de la Creuse a organisé une journée promotionnelle du foot féminin avec une invitée de marque : la Coupe du Monde de football !

Matchs et ateliers techniques se sont succédé. Un atelier graffitis a permis de décorer la tribune du stade et un stand de maquillage a permis à tous de porter les couleurs de l'équipe de France.

Ces nouveaux vestiaires permettront de satisfaire les joueuses que cette promotion ne manquera pas d'attirer vers Bonnat.

Photos Floris Bressy/La Montagne

Infrastructure de recharge pour véhicules électriques

Dans un contexte national de développement écologique, les méthodes et moyens de déplacement sont en changement, pour diminuer l'impact carbone dans notre environnement.

L'éco-mobilité se développe, avec une constante augmentation du nombre de véhicules électriques.

La commune de Bonnat a souhaité s'inscrire dans ce changement sociétal, en accompagnant la population et en lui permettant d'accéder plus facilement à certains équipements.

Aussi, elle a décidé d'implanter sur son territoire une infrastructure de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et a rejoint le groupement de commande initié par le Syndicat Départemental des Energies de la Creuse (SDEC). Celui-ci a lancé un appel d'offre pour la fourniture et la pose d'IRVE, dans toute la Creuse.

A Bonnat, La borne, pouvant recharger deux véhicules en même temps, a été installée **Place du Foirail**.

Les habitants tout comme les conducteurs de passage sur la commune pourront maintenant recharger leur véhicule dans le bourg. Plus il y aura d'IRVE, plus les déplacements en véhicules électriques seront facilités et donc augmentés.

La recharge est proposée au tarif unique de 3€/charge. Le paiement se fait soit par carte bancaire sans contact soit par carte opérateur New Motion (le fabricant de l'IRVE).

La borne IRVE a été financée par la Commune et a bénéficié de la DETR (Préfecture) et du fonds de concours du SDEC.

Repas du CCAS

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de Bonnat organise un repas des aînés.

Le but est de rompre l'isolement des personnes âgées lors d'une journée conviviale. Le déjeuner de fête est suivi par un après-midi dansant animé par un orchestre.

Les bénéficiaires à qui le repas est offert sont les habitants de la commune ayant 75 ans ou plus.

Les invitations sont distribuées par les élus en novembre. Si vous ne la recevez pas, faites-vous connaitre en mairie.

Le service de transport de la commune, la Bonnavette, est proposé gratuitement pour les personnes rencontrant des difficultés de mobilité.

Les personnes ne pouvant pas se rendre au repas de fin d'année (absence, problèmes de santé…) bénéficient d'un colis de Noël.

Garderie

Pour tous renseignements concernant les horaires et les tarifs, s'adresser à la responsable
Sabrina TIREL : 05 55 62 17 28

École maternelle

Chemin de Ronde 23220 BONNAT
Tél : 05 55 81 20 95
Directrice : Madame Fabienne SAVIGNON

École élémentaire

12 rue George Sand 23220 BONNAT
Tél. 05 55 62 17 28
Directeur : Monsieur Philippe CHAVANT

La fin d'année scolaire est une période propice aux activités de découverte. Ainsi les 2 classes de CP et de CE1 sont allées le 4 juin à AUBUSSON pour visiter la cité internationale de la tapisserie.

Cette découverte a permis à ces enfants de mieux connaître cette activité et de pouvoir maintenant parler de ce patrimoine local riche et varié.

Le 17 juin toutes les écoles du canton se sont retrouvées sur le stade de BONNAT pour les traditionnelles « USEPIADES », rencontre sportive de découverte de l'athlétisme. Courses, sauts et lancers se sont enchaînés sous un soleil de plomb !

Culture, arts et sciences au programme de la sortie des classes de CE2, CM1 et CM2 qui se sont ren dues à LIMOGES pour visiter le centre des métiers d'art, le musée de la résistance et l'aquarium. Une belle journée qui a permis à chacun de faire le lien entre l'année de travail et les « grandes vacances » !

Syndicat intercommunal de transport des élèves du collège de Bonnat

Suite au transfert partiel de compétences en matière d'organisation des transports scolaires, à la région Nouvelle-Aquitaine, un nouveau règlement est mis en place à compter de la rentrée de septembre 2019.

Vous pouvez le consulter et vous inscrire en ligne entre le 11 juin et le 20 juillet 2019 sur le site : transports.nouvelle-aquitaine.fr

Après cette date, la région appliquera des frais d'inscriptions d'un montant de 15 € par élève.

Le syndicat de transport des élèves de Bonnat reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Contact : Christine GONNOT
Tél. 05 55 62 84 98

Collège Marc Bloch

6 chemin de Ronde 23220 BONNAT / Tél : 05 55 62 12 94 / Principale : Madame Isabelle MAZEIRAT

Le Chai

Le Chai
Comptoir d'initiatives et espace de coworking
22 rue Grande 23220 Bonnat / 05 44 30 07 66 / lechai23@orange.fr

Portes-ouvertes

Le Chai a tenu des portes-ouvertes à l'occasion de la Fête à la Grenouille le dimanche 21 avril dernier. Cette journée a été l'occasion de faire se rencontrer les usagers du Chai, professionnels et animateurs d'ateliers, mais aussi et surtout de faire connaître leurs activités : Groupe de discussion franco-anglais, après-midis créatives, ateliers et débrouille informatique, communication bienveillante, éveil musical avec l'InstruMobile…

Machines à coudre

Deux machines à coudre sont à disposition au Chai. Si vous n'avez pas le matériel, que votre machine est en panne ou bien que vous avez besoin d'un espace tranquille pour œuvrer, l'atelier et ses outils sont à votre disposition.

Conditions d'utilisation : Adhésion 10 €/an et prévenir de votre venue pour réserver l'espace. Apporter vos fils et tissus.

Le Chai était en fête

Le Chai a ouvert son jardin, pour la première fois depuis la fin des travaux de rénovation, à l'occasion du « Chai en fête » qui s'est tenu le samedi 22 juin.

Cette manifestation portée par une quinzaine de bénévoles a accueilli près de 200 visiteurs tout au long de la journée. La restauration a été assurée par des productrices et une association locales et la buvette était tenue par le bar associatif « Les Heures Creuses ».

Au programme : Balade Musicontée le matin, concerts de six groupes locaux de qualité l'après-midi, exposition et jeu de piste dans Bonnat. Les réalisations des deux ateliers créatifs (graffiti et l'œuvre collective) sont encore visibles dans l'entrée du lieu.

Deux tables-rondes riches en idées se sont tenues l'après-midi. L'une portait sur des pistes d'utilisation du jardin du Chai comme jardin collectif. L'autre a rassemblé des associations locales, qui ont échangé sur les possibilités d'entraide et de soutien entre elles. De cette discussion a émergé l'envie de se rencontrer à nouveau pour définir les besoins de chacun et envisager une boîte à outil commune. Le rendez-vous a été pris en juillet au Chai. Pour plus d'information, contactez le Chai.

Une heureuse coopération pour la fête de la musique

Toute la journée du 22 juin s'est annoncée comme une fête de la musique à Bonnat, puisque la soirée s'est poursuivie sur la Place aux arbres avec une soirée Moules-frites proposée par le Couscoussier et un concert de l'Entente Musicale Bussière-Dunoise–Bonnat. Pour la première fois, nos trois structures ont travaillé ensemble pour faire une communication commune et proposer une belle journée musicale.

Les rendez-vous réguliers

> **Discussion Français-English :** tous les mercredis de 14h à 16h

> **Après-midi créative :** environ un samedi par mois

> **Débrouille informatique :** 1er mercredis et 3ème samedis de 14h à 16h

> **Squat Ados :** les mercredis après-midi de 13h à 18h et pendant les petites vacances scolaires

Anciens combattants

Les anciens combattants d'Algérie de Bonnat, malgré la diminution des effectifs, continuent à perpétuer les grandes dates qui marquent la participation de toutes les générations du feu.

La cérémonie du 8 mai 2019 a été l'occasion pour le Président Jacques DABERT de remettre à Pierre BETOIN et Gérard BROSSET la Croix du Combattant, conformément aux nouvelles dispositions.

Tous les participants se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le verre de l'amitié. La journée s'est poursuivie pour une quarantaine de personnes à notre repas annuel, heureux de se retrouver.

J. DABERT
Président de l'association.

14/18 – 11 Novembre
39/45 – 8 Mai
Algérie – 19 Mars
18 Juin
SOUVENIRS

APPMA de Bonnat

La Chaîne alimentaire de l'eau

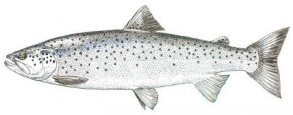

L'écosystème d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau est constitué :

- Du biotope, c'est-à-dire le milieu et ses conditions de vie (oxygénation, courant, nature du fond, température…),
- De la biocénose, qui comprend toutes les formes de vie qui la peuplent.

Le développement des êtres vivants qui composent la biocénose est totalement dépendant de la croissance d'une catégorie d'entre eux : les végétaux. Ces êtres vivants présentent en effet, la particularité presque unique de pouvoir synthétiser leur matière organique à partir de matières minérales grâce à l'énergie solaire, par le processus de la photosynthèse. Ce sont notamment des micro-algues qui constituent ce que l'on appelle le phytoplancton.

Les végétaux du phytoplancton servent de nourriture aux herbivores minuscules qui se nourrissent de végétaux vivants : le zooplancton.

Ces herbivores du zooplancton alimentent les consommateurs du 2ème ordre : les carnivores.

Et ces carnivores font le bonheur des consommateurs du 3ème ordre que sont les prédateurs.

Ainsi, la chaîne alimentaire est constituée de 3 grands groupes d'êtres vivants liés entre eux par les relations alimentaires : les producteurs, les consommateurs et les décomposeurs.

À l'équilibre, la biocénose se présente sous la forme classique d'une pyramide écologique. La population de chaque niveau est en effet nettement supérieure à celle de ses consommateurs pour pouvoir se renouveler.

Aujourd'hui, à cause du réchauffement climatique et des activités polluantes des humains, le phytoplancton s'appauvrit ou voit certains organismes le composant disparaître. Or, c'est le premier maillon de la chaîne alimentaire. Sans lui, tous les groupes d'êtres vivants la composant pourraient fort bien disparaître !

Jacques Darabasz
Président de l'association

Centre de Secours de Bonnat

Ce qui va se passer chez les pompiers dans les mois qui viennent…

Tout d'abord, le 14 juillet : concours de pétanque

Retrouvez-nous sur le Champ de Foire à partir de 14h, Jet du cochonnet à 15h.

Nous avons commandé le soleil et comme tous les ans un stand restauration sera là pour vous accueillir.

En septembre ensuite : une course d'orientation sera organisée, elle est réservée aux sapeurs-pompiers et leurs familles mais n'hésitez pas à venir nous encourager.

Notre caserne va avoir 130 ans cette année, notre Chef de Centre est parti à la retraite et passera les pouvoirs à son successeur et nous inaugurerons notre nouvelle caserne.

Cette fin d'année va être bien remplie au centre de secours !

En cas d'urgence 18

Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes de Bonnat a organisé pour la quatrième année consécutive un repas dansant animé par Jacky BERNARDET, au profit de la ligue contre le cancer. Le bénéfice de cette soirée a été de 2140 €.

Le chèque a été remis à Mr BODEAU Éric, Président de la ligue de la Creuse. Il a remercié vivement notre association pour la réussite de cette soirée alliant le côté festif et utile.

Cette somme est, je le rappelle, destinée essentiellement sur la Creuse afin d'aider les familles Creusoises confrontées à cette terrible maladie ; une partie étant également versée à la recherche.

Si vous avez besoin d'aide ou de conseils, n'hésitez pas à contacter l'antenne creusoise de la ligue au N° 05 55 52 44 87 — cd23@ligue-cancer.net

Nous prenons rendez-vous avec vous l'année prochaine toujours début mars, pour cette soirée caritative. Encore grand merci à tous les participants bénévoles, et fournisseurs donateurs au niveau du repas qui nous permettent d'obtenir un bénéfice plus important.

Traditionnellement notre fête de Pâques, fête de la grenouille, s'est déroulée avec 70 exposants pour le vide-grenier animant d'autant plus notre fête foraine, notre défilé avec l'entente Bonnat-Bussière Dunoise et le groupe antillais Tropic Couleurs, et nos enfants déguisés.

Notre repas avec dégustation de cuisses de grenouilles croustillantes a été à la hauteur pour le plaisir de tous, et s'est terminé au petit matin.

Je fais encore appel à toutes les bonnes volontés pour venir nous rejoindre et nous aider, nous en avons grand besoin, merci bien sûr à tous nos fidèles pour leur participation.

La Présidente : PILAT Hélène

Comité de Foire Primée

Si l'édition 2018 de la Foire Primée de Bonnat a donné toute satisfaction à ses organisateurs (météo idéale, présence de nombreux exposants et visiteurs), ceux-ci planchent déjà sur le rendez-vous du 1er septembre prochain. Hasard du calendrier, il « tombera » un dimanche, ce qui laisse augurer la venue d'un nombreux public, familial sans doute.

Les contraintes liées à la sécurité d'une telle manifestation sont la préoccupation principale de l'équipe renouvelée et étoffée qui vient d'être mise en place aux côtés du président Gérard Brosset. Celui-ci souhaitait en effet se délester de certaines responsabilités tout en continuant d'être associé au devenir de ce rendez-vous qui fêtera en 2020 son cinquantième anniversaire !

C'est donc avec satisfaction qu'au cours d'une réunion très suivie, il a enregistré les candidatures de plusieurs personnes déjà fortement et depuis longtemps, engagées dans l'organisation de la Foire. Alain Langlois est ainsi passé du poste de vice-président à celui de co-président, permettant à Jean-Claude Bujeaud et Gérard Caillaud d'assurer désormais la vice-présidence. Françoise Morin demeure secrétaire, épaulée par Maryse Schmuck, tandis que la trésorière Carmen Fromentin, se voit rejointe par Roland Crépiat au titre d'adjoint. Tous ont à présent la lourde tâche de mettre sur pieds l'édition 2019, solliciter les éleveurs pour amener leurs animaux et plancher sur tout ce qui est logistique : accueil, installation, repas, récompense, etc...

Question pour un champion

Cette année, 3 nouveaux membres ont rejoint le club : Nicole, Danièle et Alain se sont bien adaptés au groupe et apprécient le Club.

Alors, n'hésitez plus ! Questions pour un Champion de Bonnat (le seul en Creuse), vous attend. Venez jouer et vous amuser dans une excellente ambiance conviviale. Et pourquoi pas vous entrainer pour participer à l'émission !

En recherche permanente de nouveaux membres, le club de « Question pour un champion » de Bonnat vous invite à les rejoindre pour partager des moments conviviaux autour de leur jeu préféré !

Pas de prise de tête, nous sommes là pour nous amuser et nous nous amusons !

Si vous voulez rejoindre ces joyeux lurons le samedi à 14 heures, salle des Aînés Ruraux, rue George Sand à BONNAT contactez : Sylviane SPIES tél. : 06 70 60 46 85, mail : s. spies@orange.fr, ou Ginette LEFEVRE tél. : 06 81 61 20 48.

SSBB

Basket à Bonnat

La SSB basket a connu un début de saison assez satisfaisant quant à ses résultats en championnats départementaux. Mais avec un effectif limité chez les seniors masculins, la deuxième partie des compétitions a été plus difficile. Constat identique pour les seniors filles. Heureusement, les équipes jeunes sont assidues aux entraînements et les résultats montrent de réels progrès techniques et de jeu collectif. Le dévouement des bénévoles du club est bien complété par l'investissement d'Alexandre, l'entraineur diplômé recruté en novembre qui distribue aussi ses conseils aux futurs formateurs de l'école de basket. Le partenariat avec Châtelus pour les catégories jeunes a donné satisfaction et devrait se poursuivre l'an prochain. Sous la houlette de Samuella pour la partie organisation logistique et celle d'Alexandre pour l'aspect sportif, le club de basket de Bonnat a organisé le 15 avril un après-midi Kinder Sport +Basket-day.

Pour l'occasion, la SSBB a reçu les enfants du Centre de Loisirs, qui ont pu évoluer sur différents ateliers avec les jeunes licenciés du club, âgés de 4 à 12 ans.

Cette après-midi découverte s'est clôturée par une remise de sachets cadeau Kinder et d'un goûter.

L'assemblée générale du club a eu lieu le samedi 22 juin à 10 heures. Sympathisants et futurs licenciés sont invités à participer à la mise en place de la rentrée sportive 2019-2020, avec le traditionnel tournoi inter-régional Damien Lacaud le 7 septembre.

SSBAB 23

Encore une saison pleine pour le club de badminton de Bonnat. En effet, le SSBAB 23 a renouvelé son tournoi amical de début d'année, reçu le championnat départemental adulte, un tournoi départemental jeune et a organisé son premier tournoi officiel. Pour une première, nous sommes très heureux d'avoir attiré 195 joueurs lors de cet événement.

Ce fut une année très riche également en termes de résultats, aussi bien pour nos jeunes que pour nos doyens.

Pour notre plus grande satisfaction, notre équipe fanion a remporté le championnat interclubs de première division (avec un sans-faute) lui ouvrant les portes du championnat régional. Fort de ce succès, nous espérons que cela nous permettra d'attirer de nouvelles têtes, autant compétiteurs que débutant.

En effet, chaque année, le club se réjouit d'accueillir de nouveaux joueurs. Alors, si vous recherchez un sport pour vous défouler, pour progresser ou tout simplement passer un moment convivial, n'hésitez pas à rejoindre nos 67 licenciés. Nous sommes ouverts tout l'été.

Nos créneaux sont : les lundis (hors vacances) pour les 4-16ans de 17h30 à 19h
Les mardis pour les adultes de 19h30 à 22h ;
Les jeudis de 20h à 22h : entraînement physique et technique ;
Les samedis pour tout public de 10h à 12h.
Pour tout renseignement, contactez le 06 98 30 82 80.

SSBH

La section handball loisir mixte de BONNAT participe à des rencontres amicales, proposées tout au long de la saison, avec leurs homologues des départements voisins, dans un esprit sportif et convivial.

Discipline ouverte pour toute personne âgée de plus de 16 ans.

Entraînements le mercredi de 20h30 à 22h30 au complexe sportif de Bonnat.

Renseignements : ANDRE Eric au 0612565999.

Site internet : https://shb.sportsregions.fr

La boule bonnachonne

À ce jour, au vu de nos résultats sportifs, nous ne pouvons que nous réjouir de cette première partie de la saison.

Dimanche 7 avril : championnat départemental « tête à tête » jeunes
Champion minime : ALEXIS
Champion cadet : MATHIS
Champion junior : MAXIME

Dimanche 28 Avril : championnat départemental « doublettes féminines » et « doublettes jeunes »
Vice-championnes « doublettes féminines » : CHANTAL/SARAH
Vice- champions « doublettes jeunes » minimes : ALEXIS/ADRIEN

Samedi et dimanche 11 et 12 mai : championnat départemental « doublettes mixtes » et « triplettes jeunes »

organisé par nos soins sur le champ de foire (95 doublettes engagées)

Vice-champions « doublettes mixte » : MARIE/CYRIL
Champions « triplettes minimes » : ALEXIS/MAXENCE/ADRIEN
Champions « triplettes cadets » : TOM/NOHAA/TOM
Champions « triplettes juniors » : MAXIME/MATHIS/RAPHAËL

Samedi et dimanche 18 et 19 mai : championnat départemental « triplettes promotion »

Quart — finalistes : ALBERT/FABRICE/CYRIL
éliminés en huitième de finale : BENOIT/LAURENT/ROMAIN

Tous nos champions et vice-champions ainsi que nos quarts-finalistes sont qualifiés aux championnats régionaux.

– Bravo à tous nos jeunes pour leur assiduité à l'école de pétanque

– Bravo aux éducateurs pour l'animation de l'école de pétanque et pour l'accompagnement de nos jeunes aux compétitions

– Enfin bravo à vous tous, jeunes et adultes pour ces excellents résultats

Nous tenons à remercier la municipalité pour son aide logistique apportée lors de nos manifestations.

Fabrice PETITJEAN

Bonnat'O'Nic

Notre club de gym/fitness/randonnée peut se satisfaire du maintien de ses effectifs qui pour cette année se portent à 52 licencié(e)s.

Nos cours se déroulent toujours le mercredi de 18h-19 h pour gym dite d'entretien et d'expression, de19h15-20h15 pour fitness. Nous participons régulièrement aux randonnées extérieures et organisons conjointement avec le Cyclo Club de Bonnat une grande Rando Nature en novembre (en 2019 le dimanche 4 novembre). Nous étudions pour la création d'un cours de danses latino/zumba pour éventuellement commencer à la rentrée prochaine donc n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

Pour la 4ème année avait lieu notre sortie randonnée le week-end du 18/19 mai avec 29 participants. Destination Courbanges/St Victor la Rivière/Lac Chambon/Murol en car avec hébergement en gîte d'étapes. L'ambiance est toujours au rendez-vous et la météo nous a quand même permis d'apprécier de très beaux paysages. Quelques photos peuvent en témoigner.

Pour tout contact : Catherine BIGNET présidente / Tél 05 55 81 22 37 / sms 06 86 14 77 63 / mail catherine_bignet@orange.fr

Yoga Bonnat

Les membres de la « joyeuse troupe » de YOGA BONNAT continuent de pratiquer leur activité dans la salle des fêtes, toujours aimablement prêtée par la municipalité, en raison de l'indisponibilité d'une salle dédiée au Complexe Sportif des Deux Vallées à Bonnat.

Chaque vendredi (hors vacances scolaires) à partir de 10h30, un cours est dispensé par un professeur diplômé.

Il n'est pas indispensable d'être souple pour pratiquer, car une pratique régulière du yoga nous rend souple.

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année, mais toujours limitées en raison des capacités d'accueil de la salle utilisée actuellement.

Contacts : Ginette : 06.81.61.20.48
Georges : 06.32.35.02.25

Uppercut 23

UPPERCUT 23, votre club de Savate Boxe Française continue de vous accueillir le mardi de 18h30 à 20h et le jeudi de 18h30 à 20h30 au complexe sportif de Bonnat.

Venez nous rejoindre dans cette discipline sollicitant à la fois l'équilibre, la concentration et l'agilité, la Savate Boxe Française s'articule autour des mots : « éthique, esthétique, efficacité et éducatif ». La pratique de la Boxe Française s'adresse à un large public, adultes, enfants, féminines, elle permet de se libérer des tensions de la vie moderne et d'acquérir une maîtrise de soi.

Nous rassemblons actuellement 35 fidèles adhérents dans lesquelles nous comptons désormais deux graines de champions qui ont récemment participé à la sélection du Championnat de France Jeunes et Tournoi de l'Avenir :

– Evan Portenart se place vice-champion Nouvelle-Aquitaine au Tournoi de l'Avenir dans sa catégorie.

– Alyssia Lefebvre se place quant-à-elle Championne sélection Zone de sa catégorie ce qui lui a permis de se qualifier pour la finale du Championnat de France Jeune.

Aussi, les 8 et 9 juin dernier, Uppercut 23 s'est rendu, à 600 km de Bonnat, au palais des sports de Boulogne sur Mer pour présenter Alyssia, la compétitrice du club à la finale du Championnat de France Assaut Jeune de savate boxe Française, tout comme les 190 athlètes venus des 4 coins du pays y compris les dom tom.

Le samedi, la première rencontre fut riche en émotions,

un grand stress présent qui l'empêche de boxer à pleine capacité ; effectivement le manque de rencontre dans le Limousin ne l'a pas aidé à gérer son stress face au public.

Le second assaut a été beaucoup plus édifiant, elle a su faire preuve d'une grande combativité face à sa concurrente, championne en titre dans sa catégorie (-42 kg).

Après une soirée de repos bien méritée, Alyssia a su faire le plein d'énergie pour aller chercher la troisième place sur le podium grâce à sa technique et une concentration maximale dûe à son mental d'acier. Dimanche, elle se voit remettre la médaille de bronze, ce qui fait la fierté de son club et surtout de son entraineur, Philippe Portenart. Après 5 ans de travail ensemble, ils ont su gravir les étapes qui les ont menés en finale, un chemin qui fut difficile, face à des compétitrices expérimentées.

Dès le mois de septembre, nous aurons le plaisir de vous accueillir dans la nouvelle salle de boxe du complexe sportif de Bonnat, qui sera équipée d'un ring.

Petit changement concernant les jours de cours dès septembre ils se feront désormais, les mardis de 18h30 à 20h00 et les vendredis de 18h30 à 20h30.

Par ailleurs, Uppercut23 envisage d'organiser des interclubs pour la saison prochaine dans cette nouvelle salle, où il espère avoir une grande participation des clubs environnants.

Sportivement, toute l'équipe du Club Uppercut 23 !

35ème Enduro de BONNAT Dimanche 1er Juin 2019

C'est avec des températures caniculaires que s'est déroulée la 35ème édition de l'Enduro de Bonnat. Les bénévoles, les pilotes et les motos ont souffert de cette chaleur.

Cette année la course de Bonnat était la deuxième épreuve du championnat Enduro de Ligue Nouvelle-Aquitaine et accueillait également une manche du championnat de ligue Centre-Val de Loire.

Plus de 7h00 de moto pour les pilotes Ligue1 avec 3 tours, plus de 5h00 pour les Ligue2 et plus de 3h00 pour la catégorie Ligue3 qui ne faisait qu'un tour cette année. Les marshals ont exécuté un travail usant pour assurer la sécurité, naviguant sur le parcours de 7h00 le matin jusqu'à 17h00 pour le tour de fermeture. A peine le temps de manger un sandwich et de se désaltérer qu'il fallait reprendre la moto…

230 pilotes étaient présents pour cette édition 2019, 30 concurrents de plus que l'an dernier, le retour à notre date fétiche du samedi suivant l'Ascension nous a été bénéfique. Même si nous étions inquiets, car 1 mois avant la course, nous avions du mal à dépasser le nombre de 80 inscrits.

Les concurrents ont beaucoup apprécié le parcours de 70kms à parcourir 1, 2 ou 3 fois pour les meilleurs et les trois spéciales chronométrées par tour. Des parties techniques jalonnaient le parcours comme le bourbier de l'ancienne ligne de Chemin de fer du Brouillet, le bois du Râteau, les cotes et descentes de Reconsat et Ecoubillat… Nous remercions les mairies de Bonnat, Champsanglard, Chéniers, Linard-Malval et également tous les propriétaires pour leurs autorisations de passage.

Dans la première boucle la Spéciale du Château de Mornay, toujours appréciée des pilotes et du public, a conservé le passage sur le terrain de cross où les pilotes nous ont régalés sur les différents sauts et virages en appui.

– En Ligue 1, les chronos ne cessent de fondre avec les batailles de Hugo Boursaud Moto Club Boussaquin et Yann Dupic Moto Club Puy en Velay pour finir par l'avantage de Hugo avec un temps de 4mn42, 54 et le second à 4mn44, 54 notre pilote du Club Florent Belot accrochant le 8ème chrono.

– En Ligue 2, meilleur chrono par Alexandre Chavegrand du Moto Club des 2 Creuse 5mn07, 75 devant Alexis Zoks moto club Combelois second meilleur temps 5mn15, 07.

– En ligue 3, Damien Valeix Moto club Quad et moto Gentiane, meilleur chrono 5mn25, 75 et second Florien Trouillebout 5mn43, 310 CTT du Vendômois.

Dans la seconde boucle, la seconde spéciale se situait à Pierre-couverte, longue spéciale en ligne qui n'était pas chronométrée au premier tour.

– En Ligue 1, Meilleur chrono pour Yann Dupic avec 5mn31, 02, le second Pierre Marie Nourrisseau Enduro club Aubussonnais à 5 mn:33,06. Florent Bélot, meilleur pilote du MC2 Creuse se classe 7ème.

– En Ligue 2, Dimitri Bonin fait le meilleur temps 6mn02, 09 pilote de l'amicale Morterole, le second revient à Alexis Zoks 6mn04, 31. Alexandre Chavegrand MC2CREUSE fait le 5ème chrono

– En Ligue 3, Pas de Chrono pour cette catégorie ne faisant qu'un tour.

La 3ème Spéciale du Masdon sur la commune de Linard a eu encore du succès avec son dénivelé important et quelques billes de bois parsemées sur le parcours.

– En Ligue 1, Meilleur chrono pour Hugo Boursaud avec 2mn41, 62, le second Thomas Foucher à 2mn 41, 92 du Club Brioux Moto Verte. Florent Bélot accrochant un 6ème temps pour le MC2Creuse.

– En Ligue 2, Alexis Zoks fait le meilleur temps 2mn53, 23, le second revient à Alexandre Chavegrand 2mn54, 11.

– En Ligue 3, Damien Valeix meilleur chrono 2mn59, 17 devant Aurélien Nouallier Moto Club des 2 Creuse 3mn17, 03.

Le classement très serré au cumul de ces spéciales a permis à Hugo Boursaud de devancer Yann Dupic de 0mn0, 35… seulement 35 centièmes de seconde…

Classement :

LIGUE 1 3tours
1 BOURSAUD Hugo Moto Club Boussaquin Nouvelle-Aquitaine
2 DUPIC Yann Moto Club Puy en Velais Auvergne Rhône Alpes
3 NOURRISSEAU Pierre Marie Enduro Club Aubusson Nouvelle-Aquitaine
4 FOUCHET Thomas Brioux Moto Verte Nouvelle-Aquitaine

LIGUE 2 2 tours
1 CHAVEGRAND Alexandre Moto Club des 2 Creuse Nouvelle-Aquitaine
2 ZOKS Alexis Moto Club Combelois Auvergne Rhône Alpes
3 BONIN Dimitri Amicale Morterole Nouvelle-Aquitaine
4 GAILDRAUD Thomas MC du val vert du Clain Nouvelle-Aquitaine

LIGUE 3
1 VALEIX Damien Quad et moto Gentiane Auvergne Rhône Alpes
2 TROUILLEBOUT Florien CTT Du Vendomois Centre-Val de Loire
3 NOUALLIER Aurélien Moto Club des 2 CREUSE Nouvelle aquitaine
4 ESCOUROLLE Lionel individuel Nouvelle-Aquitaine

L'organisation d'une telle course est considérable, 9 mois avant nous commençons à tracer le parcours autour des lieux des futures spéciales. Préparation sur le terrain avec le repérage des chemins et les rencontres avec les propriétaires pour les demandes d'autorisation de passage sur leur propriété et toute la partie administrative avec le montage des dossiers pour les mairies et la préfecture. Nous en profitons pour remercier toutes ces personnes qui font que cette course puisse exister, les propriétaires, les maires, la gendarmerie, les pompiers, les médecins, les ambulanciers, les sponsors, l'équipe de chronométrage TIPTIPTOP, les officiels de la Fédération Française de Motocycliste et bien sûr les 140 bénévoles.

Merci aux pilotes d'avoir respecté les consignes données lors du contrôle administratif du club concernant le respect du code de la route et l'arrêt au Stop afin que cette course puisse perdurer.

La remise des prix a conclu cette journée avec le traditionnel vin d'honneur.

Vincent Alabré
Président Moto Club des 2 CREUSE

La vie de l'Entente Musicale Bonnat / Bussière-Dunoise

La saison estivale qui s'annonce ne devrait pas être de tout repos pour notre ensemble, encore très sollicité cette année. Nous allons pouvoir une nouvelle fois animer tout au long de l'été fêtes, foires, repas, brocantes... L'occasion pour nous de se retrouver afin de ravir notre public, et d'assouvir notre passion commune qu'est la musique.

Une date à retenir et qui nous tient particulièrement à cœur : les 13 et 14 juillet prochains, nous participerons au festival de bandas à Martel dans le Lot. C'est la première fois que nous allons nous produire deux jours de suite sur ce genre de manifestation. Une expérience probablement enrichissante en perspective.

Derrière cette belle vitrine que vous connaissez tous, se cache tout de même un travail de fond sans lequel nous ne sommes rien : la formation.

Depuis quelques années maintenant, nous en avons fait notre cheval de bataille. N'est-ce pas là en effet la vraie raison de notre pérennité ?

Ce travail s'appuie aujourd'hui sur des fondations solides et bien installées. Le partenariat avec le Conservatoire Départemental de Musique et Art Dramatique Émile GOUÉ nous permet de faire bénéficier chaque semaine à nos élèves, de cours individuels de trompette, saxophone, flûte traversière, trombone et basse. L'apprentissage de la batterie et percussion est assuré en interne par un membre de l'association. Les différents cours sont dispensés dans les locaux que la commune de Bonnat nous met à disposition. Les élèves profitent ainsi d'un enseignement de qualité conduit par des professeurs expérimentés avec qui la collaboration est particulièrement efficace.

C'est ce que nous avons voulu montrer, lors de l'audition du 16 mai dernier à Bonnat, organisée par le Conservatoire, associé à L'Entente Musicale, pendant laquelle les élèves ont pu présenter plusieurs pièces, assistés par leurs professeurs respectifs, en solo ou en ensemble. Le public a pu apprécier la qualité des interprétations de chacun, les nombreux enfants présents ont pu également imaginer la naissance d'éventuelles vocations…

Alors allez les petits, si tel est le cas, nous vous informons que les inscriptions au Conservatoire pour l'année scolaire 2019/2020 sont ouvertes à partir du 15 juin. En adhérant à la Fanfare de Bonnat, vous bénéficierez de tarifs préférentiels au sein du Conservatoire Départemental. De plus, notre parc instrumental nous permet de proposer des locations à des prix très attractifs pour éviter des achats d'instruments onéreux et parfois indécis. N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'informations.

Et n'oublions pas de souligner (si besoin était) qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre la musique, et que l'accès à la formation est ouvert à toutes et tous. À bon entendeur !!!

Où nous croiser cet été ?

22 Juin : Concert BONNAT
7 Juillet : SAINT VAURY
13 et 14 Juillet : MARTEL (Lot)
20 Juillet : BONNAT (Intermarché) et JOUILLAT
21 Juillet : Etang de Chaux à PEYRAT LA NONIERE
10 Août : DUN LE PALESTEL
14 Août : Concert BUSSIERE DUNOISE
15 Août : MAINSAT
16 Août : ORSENNES (Indre)
17 Août : VILLARD
24 et 25 Août : BUSSIERE DUNOISE
7 et 8 Septembre : BONNAT

Aimer la musique, c'est se garantir un quart de son bonheur (Jules Renard)

Informations et contact :
Laurent LAFAYE : 05.55.80.81.94
Serge MOREAU : 05.55.61.92.69

Lire à loisir

Quand ce bulletin paraîtra, l'été s'installera et plus que de nos activités passées, nous parlerons de notre programme pour les mois à venir.

Toutefois j'aimerais revenir sur l'exposition de photos que nous avons accueillie dans les locaux de la bibliothèque. Photos noir/blanc des mains de résidents de la maison de retraite de Bussière Dunoise. Tant nos adhérents que l'équipe de la bibliothèque et les visiteurs l'ont appréciée. La réaction des résidents de Las Melaïes qui l'ont vue a été très gratifiante : beaucoup de commentaires de leur part, les souvenirs de leurs propres expériences évoqués de manière spontanée, nous étions pleinement dans l'échange. Beau moment !

Et voici le programme du deuxième semestre, tel que nous le connaissons à ce jour. Certaines animations ne seront sans doute plus d'actualité, le temps passe si vite…

Le 22 mai nous avons accompagné Vincent Giroutru dans sa démarche pour créer un groupe de théâtre d'improvisation.

Le 1er juin, nous avons participé aux animations de La Cellette « Un jour et plus… en Creuse » en proposant une partie de nos lectures « Les petits plaisirs ».

Le 28 juin apéro lecture sur le thème « frères, sœurs ».

Le samedi 6 juillet Marie-Claude Bazilier revient à Bonnat pour nous présenter « lieux-dits », cinq livres de gravures et cinq textes dédiés à des lieux creusois. Depuis 2017, nous l'accueillons chaque été et cette année encore elle a répondu présente à notre invitation. Rappelez-vous : en 2017, elle disait son amour des arbres, en 2018, elle se perdait (et nous avec elle) dans les labyrinthes, et en 2019, elle se promène dans des lieux-dits de la Creuse.

Le 3 août nous participerons à la journée « le livre s'invite à Prébenoît » en vendant nos livres d'occasion et en animant une soirée poésie.

Plus tard dans la saison, nous inviterons Patrick Bravin, photographe, à exposer son travail (décidément les murs de la bibliothèque se prêtent à merveille à ce genre d'exposition).

Nous attendons une réponse des éditions « On verra bien » que nous espérons recevoir au cours de l'automne pour une présentation de leur travail et des ouvrages publiés chez eux.

Quant à la date, on verra bien…

En novembre, nous proposerons à nouveau une lecture publique : cette année « Les histoires naturelles » de Jules Renard.

Et bien sûr nous reprendrons nos traditionnels apéros-lecture aux dates suivantes :

27 septembre	sans thème
25 octobre	les anniversaires
29 novembre	sans thème
20 décembre	les ados

Bel été à tous !

Si vous êtes intéressé (e) par nos activités, n'hésitez pas à prendre contact avec nous :
mail : lire.a.loisirbonnat@gmail.com / Tél. 05 55 51 22 39

De fil en aiguille

Le 16 octobre dernier, après avoir accueilli une soixantaine de quilteuses de la Creuse et de l'Allier au cours de notre journée de l'amitié, nous avons terminé nos travaux pour les lots destinés à la tombola au profit du téléthon et des décorations de Noël.

Le 8 décembre 2018, sur le parking d'Intermarché, sous un chapiteau de la Mairie, nous avons mis à la vente nos réalisations et proposé des boissons chaudes.

Pour réaliser à la main des ouvrages de patchwork, il faut investir beaucoup de temps. L'éventail des tissus et des motifs est tellement large que nous regrettons de ne pas disposer de plus de temps pour concrétiser toutes nos idées. Nous mettons beaucoup de cœur à l'ouvrage, mais quel plaisir d'admirer le fruit de notre travail !

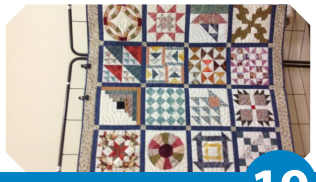

Liliane Rougier,
Présidente De Fil en Aiguille

Théâtre

Du théâtre d'improvisation à tous les âges !

Tous les mercredis de 17h à 19h, salle du Dojo (complexe sportif), adultes et adolescents se retrouvent pour faire leurs premiers essais de théâtre d'improvisation.

Cet atelier permet d'acquérir des techniques pour jouer la comédie (travail avec son corps, sa voix) mais aussi d'acquérir de la confiance en soi, de développer sa créativité. Quelques séances ont déjà eu lieu au mois de mai et juin qui se poursuivront à la rentrée scolaire le temps que tout le monde puisse découvrir cette activité et décider de faire partie de l'aventure.

Aucune compétence particulière n'est requise pour rejoindre le groupe ; seule l'envie d'inventer, de s'amuser en groupe sur un même pied d'égalité.

Pour s'inscrire et obtenir d'autres informations, prendre contact avec Vincent GIROUTRU au 05.44.30.13.86

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Suite à l'intervention de vos élus de Bonnat, il est possible de programmer un rendez-vous pour la pose de votre compteur Linky, quel que soit son emplacement.
Société de pose :
OTI FRANCE - Saint Fiel - Tél. 09 70 75 30 00.

Le nouveau compteur **bientôt chez vous**

Enedis continue la modernisation du réseau de distribution d'électricité en remplaçant les 35 millions de compteurs en France. Plus de 15 millions de compteurs ont déjà été installés, et 1/3 en creuse

De nouveaux **avantages clients**

Le compteur Linky apporte des services immédiats destinés à vous faciliter la vie.

Avec Linky	**Emménager en toute simplicité** **En moins de 24 heures,** tout est réglé à distance	**Relevé automatique de votre consommation** Mes relevés se font **à distance et sans rendez-vous**	**Mieux maîtriser votre consommation** Vous pouvez suivre votre consommation, mieux la comprendre et agir grâce à un espace personnel sécurisé sur **www.enedis.fr/linky**	**Détection des pannes plus rapide** Les pannes réseau sont détectées **plus tôt** et les interventions **plus rapides**
Sans Linky	*Pour avoir l'électricité dans votre nouveau logement, vous deviez attendre le passage d'un technicien **dans les 5 jours**.*	*La plupart du temps, les relevés se faisaient **sur rendez-vous**.*	*Votre consommation réelle n'était relevée que **tous les six mois environ**.*	*Enedis ne pouvait pas détecter les pannes réseaux sauf si vous appeliez pour signaler une panne.*

Une installation **simplifiée**

- **30 minutes en moyenne** d'intervention Conseil Mairie : votre présence est souhaitable
- **Aucun travaux d'aménagement nécessaire.** Emplacement et taille similaires à ceux de l'ancien compteur.
- **Intervention complètement gratuite** assurée par un technicien d'une entreprise partenaire.

L'installation du compteur Linky ne modifie pas votre contrat d'électricité.

Retrouvez-nous sur Internet

enedis.fr enedis.officiel @enedis enedis.officiel

N° vert Linky 0 800 054 659 Service & appel gratuits

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et e la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Résidence Las Mélaïes

Une chasse au trésor gourmande à Las Mélaïes.

Le Samedi 27 Avril 2019, les enfants du personnel de la résidence Las Mélaïes se sont retrouvés pour une chasse à l'œuf. Retour sur cette journée d'échange inter-générationnelle.

À l'occasion des fêtes de Pâques, l'animatrice de la résidence a imaginé une chasse à l'œuf particulièrement riche en mystères et défis. Chaque enfant, accompagné d'un résident de l'EHPAD, est parti à la recherche de chocolats disséminés au sein de l'établissement. Pour ce faire, les groupes devaient suivre des indices ou relever des défis. Portés par le courage et la gourmandise, l'ensemble des participants sont ressortis vainqueurs de cette chasse. Et pour fêter cette victoire, enfants, résidents et membres du personnel ont partagé une collation, histoire de se remettre de leurs émotions. Les résidents de l'établissement apprécient ces moments particuliers qu'ils partagent avec les enfants. Et le plaisir semble réciproque, les enfants n'hésitent pas à échanger avec leurs aînés.

Ces moments de complicité sont réguliers à Las Mélaïes. Environ une fois par mois, différentes classes de l'école de Bonnat viennent passer l'après-midi à la résidence. Au programme : Chants, danses… et goûter bien sûr. Les résidents ne se lassent pas d'échanger avec nos enfants. Des étoiles dans les yeux, le sourire aux lèvres, nos aînés sont parfois nostalgiques de leur jeunesse passée, mais sont surtout fiers de la relève. Parfois, 5 générations les séparent, mais cela n'empêche pas l'échange et la bonne humeur. Ces rencontres ne devraient donc pas s'arrêter de sitôt.

Un vent de jeunesse souffle sur Las Mélaïes, si bien que fin Mai, quelques résidents se sont rendus à un bal organisé à Ajain, pour passer du bon temps, danser… et peut-être draguer, comme au bon vieux temps. Nos résidents ont de l'énergie à dépenser.

Et de l'énergie il en faut, car depuis le début de l'année 2019, le programme est chargé à Las Mélaïes : Visite du Maire de Bonnat pour la nouvelle année, journée Portes Ouvertes de la résidence, organisation d'après-midis accordéon et chorale, spectacle de cirque, sorties à la bibliothèque, rencontres avec des écrivains et conteurs creusois… Le nouveau défi pour le mois de Juin est la préparation aux Olympiades. Il s'agit d'une rencontre avec l'EHPAD de Budelière où les résidents de chaque résidence vont s'affronter à travers diverses activités (billard bourbonnais, jeu de poche, tir…). La résidence Las Mélaïes se prépare donc à accueillir ses convives pour une journée placée sous le thème de la fête foraine. Entre déguisements, affrontements, barbe à papa et churros, nos aînés n'auront pas encore le temps de s'ennuyer.

TGAP : l'augmentation annoncée compensée en partie par le passage à la Tarification incitative

Le projet de loi de finances 2019 annonce une hausse progressive de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) de 2021 à 2025 et les tarifs pratiqués par les gestionnaires des unités de traitement des déchets s'envolent. Le passage à la Tarification Incitative devrait permettre d'amortir ces hausses douloureuses.

Une augmentation graduelle et conséquente de la TGAP

Le 24 septembre dernier, le projet de loi de finances pour 2019 a dévoilé les nouvelles hausses de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) applicable à l'enfouissement et à l'incinération des déchets.

Le signal envoyé est clair : chacun doit s'investir pour la réduction des déchets à la source, le tri et le recyclage.

Ainsi, pour le site de Gournay dont Evolis 23 est client, la TGAP « enfouissement » passerait de 17€ par tonne de déchets enfouie en 2019 à 30€ en 2021, jusqu'à atteindre un coût de 65€ en 2025 !

Une augmentation conséquente des prix d'entrée sur les installations

Avec la fermeture de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Noth, Evolis 23 doit exporter hors de son territoire la totalité des déchets produits. Rien que pour les Ordures Ménagères, le prestataire privé qui accueillera les déchets a annoncé une hausse de 5€/t pour les prochaines années par rapport au tarif actuellement pratiqué.

Toutefois, même si cela ne compensera sûrement pas tous ces surcoûts, ces augmentations s'accompagneront en 2021 d'une baisse de la TVA pour les activités de recyclage et un allègement des charges des collectivités qui auront instauré la Tarification Incitative.

Avec la Tarification Incitative, Evolis 23 a pris les devants

En se lançant dès 2018 dans la Tarification Incitative, Evolis 23 a souhaité anticiper ces augmentations, en incitant chacun de ses usagers à réduire sa quantité d'ordures ménagères et par là même, le coût de traitement qui en résulte.

L'ADEME a constaté qu'en moyenne, suite à la mise en place d'une Tarification Incitative, la quantité d'Ordures Ménagères collectée est réduite de 41%, entraînant de fait, des répercussions positives importantes sur la facture des usagers.

Sur le territoire d'Evolis 23, ce sont en moyenne 210 kg/hab /an de déchets résiduels qui sont encore envoyés en décharge alors qu'une bonne partie pourrait être orientée vers du recyclage ou compostage (14 % de la poubelle des ménages est par exemple constitué de déchets organiques compostables). Réduire nos déchets, c'est donc possible !

Caractérisation 2015 des OMR sur le territoire d'Evolis 23

Pour une poubelle de **210 kg**

Pour le territoire de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche, le poids des déchets résiduels est passé de 210 kg à 122 kg par habitant/an.

En savoir +

www.evolis23.fr

Memento

URGENCES

S.A.M.U. : **15**
Police secours ou **Gendarmerie** : **17**
Pompiers : **18** (poste fixe) **112** (portable)
Urgences sourds et malentendants : 114
Médecin de garde : **05 55 41 82 02**
ou www.allo-medecins.fr/23-Creuse/
Pharmacie de garde : **32 37** ou www.3237.fr
Chirurgien dentiste de garde : **15**
ou www.allo-medecins.fr/23-Creuse/
Centre antipoison de Toulouse : **05 61 77 74 47**
Enfants disparus : **116 000**

INFO SERVICE

Mairie : **05 55 62 10 38**
Maison de services au public : 05 55 62 85 04
Médiathèque « *Mille Pages* » : **05 55 81 09 66**
Garderie : **05 55 62 17 28**
École maternelle : **05 55 81 20 95**
École élémentaire : **05 55 62 17 28**
Collège Enseignement Général : **05 55 62 12 94**
Trésor Public : **05 55 62 12 87**
SIAEP Vallée de la Creuse : 05 55 80 01 70
La Poste : **05 55 62 12 89**
Aide à domicile :
Choisir de Vivre À Domicile : **05 55 62 80 72**
Service de Soins À Domicile : **05 55 80 84 51**

DÉPANNAGE

ENEDIS : **urgence-dépannage** : **09 72 67 50 23**
G.R.D.F. : **0 800 47 33 33**
SAUR : **05 87 23 10 09**

ENVIE D'ACHETER UNE BAGUETTE ?

PENSEZ A LA BONNAVETTE

POUR TOUS
SERVICE GRATUIT

NAVETTE A LA DEMANDE HORS BOURG AU 05.55.62.10.18

DES CIRCUITS RÉGULIERS DANS LE BOURG DE BONNAT

Plus d'informations en Mairie de Bonnat :
05.55.62.10.38 ou mairie.bonnat@orange.fr

Directeur de Publication : Philippe CHAVANT - Comité de Rédaction : Nadine AUGER, Alain MORET - Impression : ECP Guéret